

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 4

Artikel: Louis Croisier
Autor: Croisier, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Louis Croisier.

Nous avons eu le grand chagrin de perdre récemment un de nos plus anciens et meilleurs amis, M. L. Croisier, dont nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressante et précieuse collaboration.

Pendant la période de 1868 à 1888, le *Conteur* a publié divers articles de M. Croisier, qui ont été fort goûtés. Il excellait dans la peinture des mœurs et des caractères. Les pages que nous avons de lui sont de petits tableaux, de spirituels croquis finement travaillés. Très sévère pour lui-même, tout ce qu'il écrivait était pondéré, mûrement réfléchi ; son style toujours très soigné.

À côté de ces qualités d'écrivain, il avait celle, assez rare, d'être très modeste. Rien ne lui déplaisait autant que les gens vaniteux, les poseurs en général, et les poseurs en littérature tout particulièrement.

Notre ami Croisier, doué d'une inaltérable égalité d'humeur, était d'un abord toujours agréable ; sa physionomie ouverte et franche inspirait immédiatement de la sympathie et de l'intérêt ; on sentait qu'on était en présence d'un homme intelligent, loyal et plein de cœur.

Comme père de famille, L. Croisier fut un modèle.

Depuis nombre d'années déjà, nous étions privé de sa collaboration. Affligé d'une de ces maladies qui ne laissent aucun espoir de guérison, il dut s'abstenir presque complètement de tout travail quelque peu attachant et renoncer à des goûts littéraires qui, à côté de ses occupations habituelles, avaient si souvent charmé ses loisirs.

En souvenir de cet homme vivement regretté, en souvenir de celui qui comprit si vite et si bien ce qu'il fallait au genre tout particulier de notre modeste publication, et la favorisa longtemps de son aimable et intelligent appui, nous ne saurions mieux faire aujourd'hui que de remettre sous les yeux de nos lecteurs une de ses plus spirituelles productions.

Dans le courant de l'année 1873, nous recevions la lettre suivante, qui s'adressait plus particulièrement à M. Croisier :

Monsieur,

Pardonnez si je viens emprunter vos initiales (quoique je sache fort bien votre nom, ayant habité Morges depuis de longues années), pour vous prier d'un service.

Vous écrivez facilement, vous écrivez fort bien et vos articles sont les bienvenus dans le *Conteur*. Je voudrais donc vous prier de prendre en mains la cause des femmes et de les défendre, puisque une femme ne peut le faire elle-même.

J'ouvre la *Gazette*, samedi soir, qu'y trouvé-je ? Quelques piquantes lignes contre les femmes, leur babil, leur insensibilité, leur légèreté.

Aujourd'hui, j'ouvre le *Conteur* et je lis l'article : *Un mot sur la nostalgie*, où l'on parle encore du babil des femmes.

En somme, Monsieur, causons-nous plus que vous ? Non, cela je l'affirme ; hier soir, par exemple, je vis de mes yeux, et j'entendis de mes oreilles deux ou trois messieurs causer pendant une heure

vingt-sept minutes, à la même place, et cela sur des choses insignifiantes, pour ne pas dire plus.

Je connais bon nombre de messieurs qui, par leur babil, se font attendre pour le dîner les 365 jours de l'année ; j'en connais d'autres qui restent à causer dans les cafés jusqu'à minuit, quoique la police doive faire fermer les dits cafés à onze heures.

J'en connais un particulièrement qui ne dit pas un mot à la maison, et qui, une fois dehors, est un vrai moulin à paroles.

Entendez les hommes discuter la question vigne et vin, vin et vigne, miséricorde ! S'ils se mettent au chapitre des cancanes, ils sont plus sots et plus méchants que nous ; et j'ai mille fois remarqué que les *on dit* sont plus souvent dans leur bouche que dans la nôtre.

Je vous fais donc, Monsieur, le champion des dames : tachez un jour ou l'autre d'écrire ou de rimer quelque chose d'agréable à leur sujet.

Nous ne sommes que des femmes, il est vrai, mais nous avons du cœur, un cœur sensible et charitable.

Et je m'arrête, vous saluant, Monsieur L. C., bien cordialement.

(Une vieille femme.)

La réponse de M. Croisier est contenue dans deux ou trois lettres que nous publierions successivement, et dont voici la première :

Lettres à une vieille femme.

I

Madame,

Vous me demandez, dans le *Conteur* du 18 courant, de prendre en mains la défense des femmes contre les hommes, ou plutôt de déterminer lequel de l'homme ou de la femme cause le plus « pour ne rien dire. »

En vérité, vous me mettez dans un très grand embarras, et je crains, pour la cause qui vous tient au cœur, qu'en me choisissant pour votre avocat, vous n'avez eu la main malheureuse.

D'abord, Madame, laissez-moi vous dire en toute humilité que le second alinéa de votre lettre s'inscrit contre vous d'une façon irréfutable. Mais par respect pour votre grand âge, je ne m'arrêterai pas à ce moyen que vous m'offrez de vous critiquer, d'autant moins que j'ai pour mission de vous défendre.

Je vais donc, pour vous servir, ouvrir une campagne contre les hommes, — mes pareils, — quitte à me brouiller avec quelques-uns d'entre eux. Seulement, je dois vous prévenir, Madame, que les hommes prendront leur revanche, par mon organe, et que vous devrez vous rendre solidaire de leurs griefs, en tant qu'ils seront légitimes.

Or donc, vous affirmez que vous ne causez pas plus que nous ; cela est possible et je ne veux pas vous chicaner sur ce point que ni vous ni moi ne pourrions éclaircir.

Ce qui est infiniment plus important, c'est de savoir si les hommes ont le défaut qu'ils reprochent aux femmes de « causer mal à propos. »

Ici, je suis obligé de confesser que cette faiblesse est commune aux deux sexes ; et les articles dont vous vous plaignez seraient, faute

d'autres, des preuves suffisantes contre les hommes.

On ferait des volumes avec les boutades malveillantes et les aphorismes cruels que le sexe fort a commis contre le faible !

À propos d'aphorisme, écoutez celui-ci d'un musicien :

« La femme est comme la mesure, elle demande à être battue régulièrement. »

Vous conviendrez, Madame, que pour un musicien, c'est faire preuve d'une étrange ignorance en harmonie.

Mais laissons là ces traits plus méchants que dangereux ; productions de soi-disant esprits forts qui ne sont que chagrins, sceptiques ou blasés.

Revenons à vos griefs contre les hommes et à ce que vous dites à l'appui.

« Vous avez entendu trois messieurs causer pendant une heure vingt-sept minutes sur des choses insignifiantes. »

Cela se voit tous les jours, Madame, mais ce qui me surprend le plus, c'est que vous ayez été assez heureuse pour concilier une aussi longue audition avec vos devoirs de mère de famille.

Votre deuxième grief est plus grave.

« Bon nombre de messieurs, par leur babil, se font attendre pour le dîner les 365 jours de l'année. »

Je les connais ceux-là, et je les trouve en vérité très coupables. Le mari, qui doit donner l'exemple de la ponctualité, qui maugrée à l'occasion si son dîner n'est pas prêt à l'heure fixe, devrait se faire une loi d'être exact.

Mais non, c'est si bon la causerie entre deux vermouths, et l'absinthe est si expansive !

Pendant ce temps, la ménagère attend ; les enfants trépignent d'impatience ; les mets se brûlent ou se refroidissent. Et malgré le tact de la mère, le mari retardataire respire, à son arrivée, une atmosphère de mécontentement d'un très fâcheux effet.

Le dîner est une réunion de famille qui doit être présidée par le père. Outre que son influence éducative peut être très grande sur les enfants, il doit à son épouse cette marque d'attention, — la ponctualité, — ne fût-ce que par simple politesse. S'en affranchir, c'est manquer à son devoir.

Dans une prochaine lettre, j'examinerai les autres points qui font l'objet de vos plaintes.

En attendant, veuillez croire, Madame, à mes sentiments respectueux.

L. C.

Pour la bicyclette.

PAR UN LECTEUR EN BELLE HUMEUR

Il a été fait, ici, — il y a huit jours, — le procès de la bicyclette « par un cavalier de mauvaise humeur, » inutile de dire qu'elle a perdu son procès.

Tâchons de réhabiliter, aux yeux des abonnés du *Conteur*, ces machines tant décriées.

Pour faciliter notre tâche, il faut abandonner au juste courroux des piétons les échoués zigzaguant les dimanches sur les routes po-